

**Domaine Santé MScSa**
**Tronc Commun**
**LA SANTÉ : ENTRE INDIVIDU ET SOCIÉTÉ**
**1. Caractéristiques du module**

**Code** : S.SA.390.INDSOC.F.23      **Degré d'études** :       Bachelor       Master  
**Année académique** : 2022-2023      **Année d'études** :       1<sup>er</sup>       2<sup>e</sup>       3<sup>e</sup>      **Crédits ECTS** : 5  
**Type** :       Module obligatoire       Module optionnel obligatoire       Module optionnel  
**Catégorie** :  Module principal       Module lié au module principal       Module facultatif ou complémentaire  
**Niveau** :       Module de base       Module d'approfondissement       Module avancé  
**Organisation temporelle** :       Module sur 1 semestre       Module sur 2 semestres       Semestre d'automne       Semestre de printemps  
**Langue principale d'enseignement** :       Français       Allemand       Anglais  
**Temps de cours** : 40h.      **Temps de travail personnel individuel** : 110h  
**Lieu de cours** : HES-SO Master, Lausanne

**2. Prérequis**

Avoir validé le/les modules       Avoir suivi le/les modules       Pas de prérequis       Autres :

**3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage**

## Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert       Rôle de leader       Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur       Rôle de promoteur de la santé (Health Advocate)       Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées :**

Am1	Dans le domaine général de la santé, les professionnel-le-s de niveau master contribuent à la compréhension de l'évolution des problématiques de santé et à la définition des réponses innovantes à leur apporter.
Bm1	Les professionnel-le-s de niveau master diffusent les résultats de la recherche et de leurs travaux à des publics spécialisés, à des experts ou à d'autres <i>stakeholders</i> .
Em2	Ils et elles défendent et peuvent représenter les intérêts des usagers et usagères du système de santé auprès des pouvoirs et des administrations publiques ou d'autres acteurs du système de santé.
Gm2	Ils et elles ont une approche critique de leurs diverses pratiques et sont en mesure de relever les défis de santé qui interpellent les professionnels de la santé et leurs usagers-ères.

**Objectifs généraux du module**

- Connaître et évaluer les besoins spécifiques de santé de catégories de population
- Analyser les processus de catégorisation en œuvre sous l'angle de leurs enjeux pour la santé des individus
- Analyser les relations entre l'environnement et la santé
- Concevoir et évaluer des interventions en promotion de la santé et prévention des risques

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**
**Contenus**

Ce module équipera les étudiants en santé sur le plan conceptuel (sciences sociales, santé publique) et les aidera à se positionner en tant qu'utilisateurs critiques de la définition de la santé selon l'OMS. Le fil rouge de ce module est constitué par une grille de lecture de la santé proposée par Marc Hunyadi (2009), et légèrement adaptée aux besoins de ce module. Cette grille de lecture postule que la santé peut/doit être « déclinée » à but analytique en référence aux trois personnes grammaticales :

- 1) la **santé-je**, qui concerne l'expérience phénoménale de la santé ou de la maladie, le « vécu » et un rapport pas forcément verbalisé à sa santé/maladie
- 2) la **santé-tu**, qui devient, davantage que la santé-je, un objet discursif et relationnel, dont le contexte prototypique est la problématique de couple, de proches-aidants ou encore des pairs-praticiens
- 3) la **santé-il**, qui relève de la sémantique plus ou moins désincarnée (au sens de la rupture d'avec l'immédiateté du vécu corporel à la première ou la deuxième personne) de l'épidémiologie, de la pathologie ou encore de systèmes socio-sanitaires

Le module propose aux professionnels de la santé une rupture progressive/un éloignement avec la santé phénoménale, en suivant la transformation de vécus intimes en concepts, de la santé-je en santé-il. Cependant, il est bien évident qu'une telle grille de lecture opère une réduction analytique dont le risque majeur est de scotomiser la présence simultanée et obligée de toutes les trois dimensions dans chaque problématique de la santé/maladie. Les enseignants du module puiseront dans leurs travaux de recherche, dans leurs expériences cliniques et de terrain, et/ou dans leurs réflexions théoriques antérieurs ou en cours, éliront l'une des personnes grammaticales comme

centre de gravité de leur enseignement et, dans un deuxième temps, interrogeront la manière dont leurs recherches/réflexions démontrent la présence (évanescence/symbolique/sournoise?) des deux autres personnes grammaticales. Il est important de souligner que la grille pronominale qui structure le module doit être comprise comme un outil, dont l'utilité ou encore l'adéquation par rapport aux thématiques abordées lors des enseignements sera soumise à une évaluation critique. Ainsi, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à se s'en saisir, afin de la transformer au fil de leurs propres réflexions et en puisant dans leurs expériences professionnelles.

Les enseignements thématiques seront précédés d'enseignements de nature introductive et conçus comme une sensibilisation générale à certaines problématiques transversales de la santé (inégalités sociales dans la santé, concepts et approches issus des sciences humaines et sociales appliquées à la santé). Toutes les interventions reprendront la grille de lecture pronominale afin de nourrir la réflexion critique des étudiant.e.s et de leur permettre d'aborder leurs professions respectives avec un recul nouveau.

Afin de favoriser un approfondissement des échanges, les enseignements sont organisés par blocs de quatre périodes. Une période au sein de chaque bloc/demi-journée sera animée par un petit groupe d'étudiant.e.s (classe inversée).

Les groupes pronominaux (validation finale) et les groupes pour les classes inversées seront constitués lors du cours introductif au module.

(La description plus détaillée de tous les enseignements est disponible sur le Moodle)

#### Formes d'enseignement et d'apprentissage :

Séminaire, enseignement frontal, classe inversée, travail en groupe, débats (débat contradictoire sur le modèle de Harvard), travail réflexif écrit de groupe.

#### Exigences de fréquentation :

La présence est obligatoire, un travail complémentaire sera requis en cas de présence inférieure à 80%.

### 5. Modalités d'évaluation et de validation

#### Modalités de validation :

La validation du module se fera moyennant une évaluation en deux temps, par un travail réflexif de groupe (débat contradictoire) et par la réalisation, en groupe, d'une classe inversée, qui comporte l'animation d'une période de cours et la rédaction consécutive d'un bref travail écrit. L'évaluation sera pondérée de la manière suivante :

- Débat contradictoire entre trois groupes (modèle de Harvard) dont chacun devra défendre les avantages de mener des recherches en santé et de structurer des campagnes de prévention dans la perspective d'une personne pronominale (santé-je/ santé-tu/ santé-il). **Le débat contradictoire donnera lieu à une note correspondant à 40% de la note finale.**
- Les classes inversées sont préparées par des groupes de 3 à 5 étudiant.es. Ces groupes sont indépendants des groupes pronominaux (Je, Tu, Il) constitués pour le débat contradictoire. La prestation (présentation critique du texte de référence du cours ; animation d'un échange avec la classe et l'enseignant.e ; remise à l'enseignant.e d'un document écrit contenant l'analyse critique du texte, max. 5 pages) est évaluée selon une grille d'évaluation *ad hoc* et donne lieu à une note. **Cette dernière vaut 60% de la note finale.**

**Notes :** Les évaluations partielles sont notées de 6 (meilleure note) à 1, au dixième. La note finale du module est la moyenne pondérée des notes intermédiaires obtenues selon les coefficients mentionnés ci-dessus et arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

### 6. Modalités de remédiation et de répétition

**Remédiation :**  Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3.5 et inférieure à 4

Les modalités et le délai de reddition seront communiquées avec la décision de remédiation.

Si la remédiation est réussie, la note de 4 est attribuée au module. En cas d'échec à la remédiation, le module doit être répété.

#### Répétition

En cas de note inférieure à 3.5 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

### 7. Bibliographie principale

Hunyadi, M. (2009). La santé-je, -tu, -il: retour sur le normal et le pathologique. In: J.-M. Ferry, C.Guibet Lafaye & M. Hunyadi, « Penser la santé », Paris, PUF, pp.21-54. (Bibliographie complète disponible sur le Moodle)

### 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable :** Krzysztof Skuza

**Enseignants :** Raphaël Hammer, Philippe Longchamp, Sophie Bucher DellaTorre, Annick Anchisi, Céline Schnegg, Isabelle Probst, Emilie Bovet, Elise Rapp, Mathieu Arminjon, Kévin Sprengers, Mélanie Champendal, Pierre-Nicolas Oberhauser

13.07.2023 / KSK ; Validation : 16.07.2023 / LSA